

## Commune de Clos du Doubs

Valable dès le 1er septembre 2018

Saint-Ursanne, halle de sports	Société et famille de Clos du Doubs	Locataire de l'extérieur et restaurant de Clos du Doubs	Remarques
Grande salle et scène, 1er jour*	CHF 250,00	CHF 400,00	* Utilisation gratuite 1x/an pour les Assemblées générales des sociétés locales
Grande salle et scène, par jour suivant	CHF 100,00	CHF 100,00	
Apéritif de mariage	CHF 250,00	CHF 400,00	
Entrée	CHF 100,00	CHF 100,00	
Salle du 1er étage *	CHF 120,00	CHF 150,00	
Cuisine	CHF 60,00	CHF 100,00	
Bar	CHF 60,00	CHF 100,00	
Chauffage	CHF 50,00	CHF 50,00	
Electricité	selon compteur	40 ct le kw/h	
Couverts par personne et jour	CHF 1,00	CHF 1,00	
Déchets	Uniquement utilisation de sacs taxés à la charge du locataire Autres déchets compris dans le prix de location		

Epauvillers	Soirée ou journée	Apéritif ou enterrement	Remarques
Salle et scène, 1er jour (yc. cuisine et mobilier)	CHF 300,00	CHF 150,00	gratuit pour commune et paroisse
Salle et scène, par jour suivant	CHF 100,00		
Petite salle	CHF 50,00		
Déchets	Uniquement utilisation de sacs taxés à la charge du locataire Autres déchets compris dans le prix de location		

Epiquerez	Soirée ou journée	Apéritif ou enterrement	
Sociétés et familles de Clos du Doubs	CHF 100,00	CHF 100,00	
Pour les sociétés de l'extérieur	CHF 200,00		
Déchets	Uniquement utilisation de sacs taxés à la charge du locataire Autres déchets compris dans le prix de location		

Abri de protection civile	St-Ursanne	Epauvillers	Epiquerez	forfait minimum
- 16 ans	SFr. 6,00	CHF 6,00	CHF 6,00	CHF 60,00
+ 16 ans	SFr. 10,00	CHF 10,00	CHF 10,00	
Douches (par personne)	SFr. 1,00	CHF 1,00	CHF 1,00	
Couvertures (par couverture)	SFr. 1,00	CHF 1,00	CHF 1,00	
Déchets	Uniquement utilisation de sacs taxés à la charge du locataire Autres déchets compris dans le prix de location			

Terrain de foot	Société et familles de Clos du Doubs	Exterieur	Forfait
Buvette terrain	100,00 CHF	150,00 CHF	
Terrain de foot	50,00 CHF	50,00 CHF	*100.- dès 2 jours

Ainsi arrêté par le Conseil communal, le 1er septembre 2018